

abus de confiance?escroquerie?J ai besoin de vos conseils

Par nina1010, le 31/12/2007 à 16:58

Maman de deux enfants ,j' ai suivi des cours, j y es rencontré un homme, très social, intelligent, en instance de divorce, il fut très gentleman avec moi, sachant mon passé douloureux il I était d autant plus... bref cet homme doucement m a courtisé, et me voyant m attacher a lui, m a demandé de I heberger, le temps de se trouver un appartement, au bout de deux semaines ai calé et accepté ; Ce que je regrette amèrement... Il me disait qu il avait vendu sa maison et qu il me rembourserait dés le mois de Janvier. Pendant 2 mois ,il a vécu à mes frais, me disant que tout cet argent auquel je le nourrissais, logait il me le rendrait. Il a tant dépensé tant avec ma C.Bleu, il m avait appris à lui faire confiance !!! Je sais je suis stupide et naïve,

Enfin pour terminer, hier il a décidé de partir, je lui es réclamé de l argent pour couvrir la nourriture, l'éléctricité, l'eau, il s est mis a m insulter, vouloir me donner un coup de poing, que mon fils présent l en a empêché ai appelé la police, leur est expliqué le cas, ils n ont pas voulu prendre ma plainte, que puis je faire ??

Aidez moi, je suis a plus de 1200 euros de découvert, je suis actuellement au RMI dans I attente de mon nouveau poste au mois de février. !! Il m a ruiné. Niveau juridique, ne puis je rien faire ?

Je suis totalement perdue.

Par bob, le 31/12/2007 à 17:37

Je vous conseille d'aller voir un avocat. Vu que vos revenus sont faibles vous devriez avoir droit à l'aide juridictionnelle.

Quant aux poursuites pénales, ce n'est ni de l'escroquerie ni un abus de confiance et je ne vois pas trop quelle qualification appliquée. Il y aurait éventuellement des violences volontaires sans ITT.

La seule solution pour récupérée votre argent est d'aller devant les juridictions civiles. Mais ensuite tout sera une question de preuve...

Bon courage